



Administrations Municipales

Enquête trimestrielle de certains placements financiers et certaines recettes

au



Confidentiel une fois rempli

If you prefer this questionnaire in English, please check

Veillez renvoyer un exemplaire rempli de la formule avant le 15 du mois suivant la période à l'étude à l'adresse suivante:

Division des opérations et de l'intégration
Sous-section des institutions publiques,
Statistique Canada,
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

Conserver un exemplaire rempli pour vos dossiers

À l'usage du bureau

C 800 =

GUIDE

- AUTORISATION:** Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.
- Les renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique sont considérés comme strictement confidentiels. Ils sont publiés sous forme agrégée seulement et servent à des fins statistiques.
- CONFIDENTIALITÉ:** Les renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique jouissent d'une exemption spécifique en ce qui a trait à la diffusion aux termes de la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.
- OBJET:** Cette enquête est effectuée par la Division des institutions publiques pour recueillir des données à jour sur les variations trimestrielles de certains **ACTIFS FINANCIERS** et de certaines **RECETTES FISCALES** des municipalités et de leur organismes. Ces renseignements et d'autres données semblables relatives à d'autres administrations et sociétés servent de base à l'analyse des flux financiers du système des comptes nationaux.
- DIRECTIVES:**
- (a) **Base de déclaration**
 - (i) La municipalité proprement dite. Veuillez remplir séparément les colonnes prévues pour les divers fonds. (Ex. administration budgétaire, capital et emprunts, etc.)
 - (ii) Les organismes municipaux. Veuillez remplir séparément les postes suivants:
 - tous les fonds du service des eaux combinés
 - tous les autres organismes combinés
 - ne pas inclure les fonds en fiducie ou les entreprises (hydro, gaz, téléphone et transport en commun)
 - (iii) Les numéros de référence renvoient aux codes de la publication de Statistique Canada intitulée "Système d'information financière à l'usage des corporations municipales", Vol. II (no. 12-533 au catalogue).
 - (b) **Prêts (Actif) relativement à vos propres entreprises**

Il importe ici d'indiquer dans quelle mesure une municipalité a financé ses "propres entreprises", autrement que par des emprunts sous forme d'obligations non-garanties.
 - (c) **Certaines recettes municipales**

Voir les directives ci-incluses.
 - (d) Si vous avez de la difficulté à remplir le questionnaire, communiquez avec la sous-section des institutions publiques par téléphone (613) 951-8284 ou par télécopieur (613) 951-2373.

Référence	CERTAINS ACTIFS FINANCIERS	Fonds de la municipalité			Fonds de ses propres organismes (combinés)		Dollars (omettre les cents) Total
		Fonds de capital et d'emprunt	Fonds d'amortissement	Fonds de réserve et autres fonds	Services des eaux	Autre (préciser)	
31000	ENCAISSE ET DÉPÔTS:	111	113	114	115	116	119
31100 à 31200	a) En monnaie canadienne seulement Encaisse et dépôt dans les banques à chartes	112	123	124	125	126	129
31300	Encaisse dans d'autres institutions financières	132	133	134	135	136	139
31910 à 31930	b) En devises étrangères, y compris les dépôts convertibles	142	143	144	145	146	149
	TOTAL, ENCAISSE	212	213	214	215	216	219
33000	PLACEMENTS:	221	223	224	225	226	229
33110	a) Gouvernement fédéral et ses organismes	232	233	234	235	236	239
33120 à 33160	Bons du Trésor	242	243	244	245	246	249
33210	Obligations	252	253	254	255	256	259
33220 à 33260	Gouvernements provinciaux ou territoriaux et leurs organismes	262	263	264	265	266	269
33430 à 33440	Bons du Trésor	272	273	274	275	276	279
33520 à 33560	Obligations	282	283	284	285	286	289
33630 à 33640	Autres municipalités et leurs organismes	302	303	304	305	306	309
33650 à 33660	Obligations non garanties	312	313	314	315	316	319
33670 à 33700	Propre municipalité (si C'est permis)	322	323	324	325	326	329
33710 à 33730	Obligations non garanties	332	333	334	335	336	339
	e) Autres effets à court terme (billets à court terme négociables et acceptations bancaires)	342	343	344	345	346	349
	f) Autres placements: ce qui reste sous 3000 - Veuillez préciser (les postes principaux)	352	353	354	355	356	359
	TOTAL, PLACEMENTS	362	363	364	365	366	369
34000	PRÊTS: (Actifs)	372	373	374	375	376	379
34120	a) Propres entreprises (hydro, gaz, téléphone et transport en commun)	382	383	384	385	386	389
	b) Autres prêts (ce qui reste sous 3400 - veuillez préciser les postes principaux) et exclure les transactions entre les fonds	392	393	394	395	396	399
	TOTAL, PRÊTS	402	403	404	405	406	409

DIRECTIVES: Vous pouvez choisir de remplir cette section de l'une des deux façons suivantes: la colonne 1 pour les données trimestrielles (données de trois mois) ou la colonne 2 pour les données de l'année à ce jour (données cumulatives). Inclure seulement les taxes perçues directement par votre municipalité. Si vous préférez, vous pouvez également inclure les données consolidées d'un trimestre à l'autre.

Référence	CERTAINES RECETTES MUNICIPALES (comptabilisé de caisse) - voir les directives	1. trimestre à l'étude		2. l'année à ce jour		Titre	N° de téléphone	Télécopieur	Date
		1	2	1	2				
11000 + 19800	a) Collecte de taxes par les administrations locales	497	498	499	500				
	1. Perçues pour les propres besoins de la municipalité								
	2. Perçues pour d'autres administrations locales								
	3. Perçues pour les autorités scolaires locales								
18200 + 17500	b) Transferts conditionnels et inconditionnels en provenance des gouvernements provinciaux (courant et capital)	801	802	803	804				

Nom de la personne qui a rempli le rapport

Date

N° de téléphone

Télécopieur

Titre

Nom de la personne qui a rempli le rapport

Date

N° de téléphone

Télécopieur

Date

1-2800-315.2

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION
VEUILLEZ RETOURNER LE QUESTIONNAIRE DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE**

**À L'USAGE DE STATISTIQUE
CANADA SEULEMENT**

Corrigé _____
Vérifié _____
Saisi _____
Comparé _____
Saisi _____